

**CHAMBRE D'AGRICULTURE DES HAUTES-ALPES** | La session du mois de février a fait la part belle au parcours à l'installation. Elle a également abordé le sujet délicat du mal-être agricole avant d'évoquer les récentes Assises de l'eau.

## Un réel **enthousiasme** chez les nouveaux agriculteurs mais d'autres en proie aux **difficultés de diverses natures**

**P**hilippe Allec et Lionel Jacquemin, techniciens de la chambre consulaire, ont effectué un état des lieux du parcours à l'installation envisagée par de jeunes ou moins jeunes candidats voulant devenir éleveurs, maraîchers – les deux productions les plus plébiscitées l'année dernière –, céréalier, producteur de plantes à parfum et médicinales, de petits fruits, etc. « 300 DJA sur les huit années écoulées, c'est assez considérable ! », a commenté Lionel Jacquemin, qui complétait : « le suivi de ces dossiers s'est accompagné de 198 avenants, signifiant un effort demandé aux candidats pour se réajuster à la réalité de leur projet ; une adaptation indispensable ». Éric Lions précisait que « 120 dossiers étaient compliqués, en partie à cause de la transition vers la nouvelle Dotation Jeune Agriculteur en 2024. Occasionnant un surcroît de travail pour les faire aboutir ». La DJA sort de la tutelle de l'État pour être placée dans le giron de la Région, laquelle est dans la nécessité de créer un service dédié.

Brigitte Cadenel, cheffe du service agriculture et espaces ruraux à la DDT 05, insistait auprès des futurs installés « pour prévoir une année dans la perspective de votre projet ; néanmoins, nous sommes bien rodés avec la chambre ». Thierry Chapel, directeur départemental des territoires, relevait « la volonté de continuité et de cohérence ; pour ce faire, il faut mettre en place des réseaux pour que cela fonctionne bien au service des agriculteurs et des jeunes ». Lionel Orcière, membre de la chambre, évoquait un obstacle à éviter : « Il faut impérativement déposer les projets avant le 15 mai pour ne pas perdre une année de Pac ! »



À la tribune, autour de Éric Lions ayant à ses côtés le préfet et le président du Conseil départemental (de gauche à droite).

Alexandre Lagier, de son côté, espère « que cette crainte soit écartée en œuvrant ensemble avec la Région ». Il est louable de constater pareille convergence pour ne pas rompre l'efficacité des services et la Région peut escompter être épaulée pour réussir la transition qui lui échoit.

### **Le bien-fondé de la DJA : 94 % des nouveaux installés toujours en activité au bout de cinq ans**

Sur le profil des porteurs de projets, il est utile de préciser que 71 % ont entre 20 et 40 ans, que 20 % ont plus de 40 ans. Seuls 2 % ont moins de 20 ans, des fils et filles d'agriculteurs qui entrent dans la structure

existante familiale. 75 % des nouveaux installés sont aidés par la DJA, les autres s'abstenant de la solliciter. Le bien-fondé de la DJA est illustré par ces deux derniers chiffres : si 85 % des nouveaux installés sont toujours en activité au bout de cinq ans, ils sont 94 % après avoir bénéficié de la DJA. « L'importance de la dotation dans la pérennité de l'exploitation est évidente », a plaidé le président Lions. Sandrine Hauser apportait un éclairage pertinent : « l'élevage nécessite des investissements importants, ce qui induit une implication plus forte de l'agriculteur. Aussi, on n'arrête pas au bout de cinq ans ! »

Le mal-être agricole ne cesse de croître dans le pays. Ce n'est pas le moindre paradoxe quand on sait que le nombre d'agriculteurs diminue inexorablement et que, dans le même temps, le nombre de bouches à nourrir augmente. Ce sont donc les conditions dégradées du métier d'agriculteur qui apparaissent au grand jour. Décelées de longue date, mais qui s'accroissent. Un programme de prévention de ce mal-être a été mis en place au niveau national. D'emblée, Éric Lions précise : « nous sommes tous des sentinelles, 24 h/24, 7 j/7, n'hésitez pas à nous contacter ». C'est l'affaire de tout le monde. Il y a deux fois plus de suicides chez les plus de 65 ans agricoles que dans le reste de la population et la surmortalité est davantage présente en zone rurale isolée. Et ce n'est pas qu'un problème de revenus. Le dénigrement de l'agriculture, qui s'exprime au travers de cet anglicisme qui déferle, « l'agribashing », est un moteur de la perte de confiance qui va jusqu'au geste fatal. Dans un département comme le nôtre, la



L'assistance était attentive.

prédation qui a enflé ces dernières trente années, est à l'origine également du mal-être, aux sources multiples, telle, encore, la pression exercée par une fraction des écologistes, a-t-on entendu.

### **Le mal-être agricole est l'affaire de tous**

Que peut-on faire ? Chacun s'accorde à dire qu'il faut « un diagnostic local partagé ; un réseau de sentinelles ». Certes, ce n'est pas aisé de se découvrir une telle vocation, « mais repérer au plus tôt quelqu'un qui va mal est impératif ». « Est-ce que tu peux mettre fin à tes jours ? Ne pas hésiter à poser la question. Cela indiquera à la personne concernée qu'elle n'est pas aussi seule qu'elle le pense. » Une formation en ce sens aura lieu à Embrun le 6 avril prochain [se renseigner auprès de la chambre]. Le président Éric Lions évoquait encore « le rôle du syndicalisme » dans ce délicat compartiment de la vie agricole. « Le nombre de cas nous ayant été signalés double tous les quatre ans et reconnaissons qu'il est

difficile d'entrer dans l'intimité des gens ».

Michel Orcière, ancien président, toujours aussi assidu auprès de ses pairs, se désolait : « quand un agriculteur fragilisé téléphone et tombe sur un répondeur ! ». Brigitte Cadenel précisait : « quand on a connaissance d'un agriculteur en difficulté, on prend des mesures avec la MSA, la chambre... au cas par cas ».

À la chambre des Hautes-Alpes, Jean-Luc Pelloux et Gilles Peyron sont à l'écoute. De même que Sophie Simiand, conseillère, en charge des dossiers d'agriculteurs en difficulté et qui se tient à disposition de tous.

Dans un registre plus heureux, Bernard Allard-Latour annonçait que le chantier de la future Maison des Agriculteurs « va bon train, malgré un peu de retard. Nous devrions prendre possession du nouveau bâtiment à l'automne ». Et y tenir la prochaine session espèrent les membres de la Chambre. ■

Maurice Fortoul

### **ASSISES DE L'EAU**

#### **« J'ai quitté la séance ! », tempête Bernard Allard-Latour**

« Je représentais notre chambre et j'ai assisté à deux ateliers : l'hydraulique agricole et la Gemapi (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations). Mais à la présentation qui en a été faite par l'Agence de l'eau, j'ai quitté les lieux ! », a clamé Bernard Allard-Latour, le représentant de la chambre consulaire à l'adresse de l'assistance et, tout particulièrement du préfet Dominique Dufour et, occasionnellement, du président du Département, Jean-Marie-Bernard.

« Vous, les Haut-Alpins, on a besoin de vous ! Par exemple en retenant l'eau en cas de crue. On nous réclame constamment la solidarité de l'amont vers l'aval ; il faut aussi celle de l'aval vers l'amont. Il est demandé à l'amont de protéger l'aval, mais nous n'avons pas la masse démographique et les collectivités territoriales locales n'ont pas les moyens financiers. Il faut revoir la loi de financement de la Gemapi. Le Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance reconnaît notre incapacité financière et il pourrait porter le dossier. Mais tous ces propos n'ont pas figuré dans le rapport de la table ronde ! »

Après cette mise au point, Jean-Marie Bernard a rappelé que « la façon dont on gère l'eau à l'avenir nécessite un débat et des consensus ». Puis Dominique Dufour, représentant de l'État, répondant brièvement aux inquiétudes exprimées au cours de la session, concluait : « Il y a vraiment des raisons de penser à un développement futur de l'agriculture dans les Hautes-Alpes », assurant son soutien.